



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU MARDI 19 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf du mois de mars à vingt heures trente, les membres du bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Ecoles du Riouvel dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de Dunière sur Eyrieux, sous la présidence de Madame Sandrine ROZMANOWSKI,

Date de convocation : 22.02.2019

PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : P.DEBOUCHAUD, C.AYMARD, P.LAFOSSE, J.CANOSI, I.ICARD, A.VALETTE, S.ROZMANOWSKI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : I.ICARD

1. Approbation du Procès Verbal du dernier Conseil

Le procès-verbal du dernier Conseil Syndical a été transmis à chacun des membres du conseil pour lecture et avis. Aucune autre observation n'étant faite, il est procédé au vote en Conseil Syndical :

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Délibération portant sur l'adoption du Compte de Gestion 2018

Madame La Présidente expose :

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses suivantes paraissent régulières et suffisamment justifiées :

Fonctionnement :

Dépenses	116 456.90 €
Recettes	123 729.48 €
Résultat de l'exercice	7 272.58 €

Investissement :

Dépenses	4 355.39 €
Recettes	168.00 €
Résultat de l'exercice	- 4 187.39 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le compte de gestion du Budget du SIVU des Ecoles du Riouvel du Trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Délibération portant sur l'approbation du Compte Administratif – Budget Principal 2018

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de M. Joël CANOSI, Conseiller chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du Budget Principal du SIVU des Ecoles du Riouvel 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :	
Dépenses	116 456.90 €
Recettes	123 729.48 €
Résultat de l'exercice	7 272.58 €
Résultat antérieur reporté	16 497.79 €
Résultat de clôture	23 770.37 €
Investissement	
Dépenses	4 355.39 €
Recettes	168.00 €
Résultat de l'exercice	- 4 187.39 €
Résultat antérieur reporté	6 577.31 €
Résultat de clôture	2 389.92 €
Reste à réaliser (solde)	0.00 €
Besoin de financement	0 00 €

Hors la présence de Sandrine ROZMANOWSKI, Présidente, le Conseil Syndical approuve le compte administratif du Budget Principal du SIVU des Ecoles du Riouvel 2018.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Délibération portant sur l'affectation du résultat 2018

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Joël CANOSI, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.



SIVU DES ÉCOLES DU RIOUVEL

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		16 497.79		6 577.31	-	23 075.10
Opérations de l'exercice	116 456.90	123 729.48	4 355.39	168.00	120 812.29	123 897.48
Totaux	116 456.90	140 227.27	4 355.39	6 745.31	120 812.29	146 972.58
Résultat de clôture	-	23 770.37	-	2 389.92	-	26 160.29

Besoin de financement -
Excédent de financement 2 389.92 A

Reste à réaliser B - C

Besoin de financement -
Excédent de financement - D = B - C

Besoin total de financement -
Excédent total de financement 2 389.92 E = A - D

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide F - au compte 1068 Investissement
d'affecter la somme de

G 23 770.37 au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement r
F + G = H

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical statue sur l'affectation du résultat du Compte Administratif 2018 du Budget Principal,

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. Délibération portant sur le vote des participations communales

Madame La Présidente propose à l'assemblée de prendre connaissance des prévisions budgétaires qui ont été transmises et demande au Conseil syndical de se prononcer sur les participations communales, consécutives à l'approbation du budget du SIVU des Ecoles du Riouvel pour l'exercice 2019.



Montant à recouvrer : 90 000.00 €

Critères retenus 2018	DUNIERE	ST FORTUNAT	TOTAL	clé de répartition	part Dunière	part St Fortunat
potentiel fiscal	206 733.00 €	341 031.00 €	547 764.00 €	40%	13 587 €	22 413 €
nombre habitants	444	776	1220	20%	6 551 €	11 449 €
nombre élèves résidant	9	36	45	40%	7 200 €	28 800 €
					27 338 €	62 662 €

Ces participations sont versées sous la forme d'un premier acompte en début d'exercice d'environ 40% ; un second acompte de 40 % est appelé en milieu d'exercice ; le solde est réclamé en fonction des besoins de financement du syndicat.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil syndical approuvent le montant des participations communales pour l'exercice 2019 :

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Délibération portant sur l'attribution de subventions « Sorties Scolaires »

La Présidente expose :

Le budget 2019 prévoit dans ses dépenses l'attribution de subventions (compte 6574)

L'attribution de ces subventions est effectuée de la façon suivante :

		Subventions pour 2018
Ecole Maternelle – 22 enfants – 35 € / enfants	St Fortunat	770 €
Ecole Élémentaire – 32 enfants – 35 € / enfants	Dunière / E	1 120 €
Ardèche Musique et Danse		1 500 €
TOTAL		3 390 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide de voter l'attribution des subventions sollicitées

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0



7. Vote du Budget Primitif M14 - 2019

Joël CANOSI expose au conseil syndical les prévisions des dépenses et des recettes pour l'année 2019, après quelques précisions, le budget primitif M14 est soumis au vote, il se compose comme suit :

● Dépenses de fonctionnement cumulées :	143 370.37 €
<i>Dont Charges à caractère général</i>	50 820.00 €
<i>Dont Charges de personnel (après déduction des aides CAE)</i>	72 450.00 €
● Recettes de fonctionnement cumulées :	143 370.37 €
<i>Dont Ventes de tickets « Cantine et périscolaire »</i>	24 000.00 €
<i>Dont Participations Communales</i>	90 000.00 €
<i>Dont excédent reporté</i>	23 770.37 €
● Recettes d'investissement :	5 389.92 €
<i>Dont excédent reporté</i>	2 389.92 €
● Dépenses d'investissement :	5 389.92 €
<i>Dont acquisitions de matériel informatique et mobilier</i>	5 389.92 €
<i>Dont Reste à réaliser 2018</i>	0.00 €

Le budget primitif du Budget du SIVU des Ecoles du Riouvel 2019 (M14) ci-dessus est proposé à l'assemblée avec reprise des résultats de l'exercice 2018.

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8. Questions diverses

Ont été évoqués les points suivants :

- Le conseil d'école du 07 février 2019,
- Les perspectives de renouvellement des contrats du personnel en place,